

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amoéba : Mise à jour du calendrier réglementaire aux Etats-Unis

Lyon (France), le 30 mai 2022 – 17h45 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de développement, met à jour le calendrier réglementaire pour les deux applications biocide et biocontrôle aux Etats-Unis.

Demande d'autorisation du biocide aux Etats-Unis

La demande d'approbation de la substance active biocide, l'amibe vivante *Willaertia magna* C2c Maky, et des produits biocides la contenant, déposée en avril 2021 auprès de l'Agence américaine de Protection de l'Environnement, l'U.S. EPA (*U.S. Environmental Protection Agency*), est toujours en cours d'instruction. Les conclusions étaient, selon la date légale d'échéance annoncées par l'autorité, attendues pour mi-2022. L'U.S. EPA a demandé une extension de la durée d'évaluation : les conclusions de l'évaluation devraient désormais être disponibles courant du second semestre 2022.

Demande d'autorisation du biocontrôle aux Etats-Unis

La demande d'approbation de la substance active de biocontrôle, le lysat d'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, et des produits de biocontrôle la contenant, déposée en octobre 2020 auprès de l'Agence américaine de Protection de l'Environnement, l'U.S. EPA (*U.S. Environmental Protection Agency*), est toujours en cours d'instruction. Les conclusions étaient, selon la date légale d'échéance annoncée par l'autorité, attendues fin mai 2022. L'U.S. EPA a demandé une extension de la durée d'évaluation : les conclusions de l'évaluation devraient désormais être disponibles courant du second semestre 2022.

À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Md€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux États-Unis, Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:**Amoéba**

Valérie FILIATRE
Directeur Général Adjoint
04 26 69 16 00
v.filiatre@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse
Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX
01 53 65 37 90 /91
amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 Avril 2022 sous le numéro D22-0280 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.